

Contexte :

La généralisation de la facturation électronique transforme progressivement les pratiques administratives, comptables et organisationnelles des entreprises. Au-delà de l'obligation réglementaire, sa mise en œuvre nécessite d'anticiper l'évolution des outils et des processus de facturation, de sécuriser les échanges et d'accompagner les collaborateurs concernés. Cette formation permet de comprendre les principes et obligations liés à la facturation électronique, d'évaluer le niveau de préparation de son entreprise et d'identifier les premières actions nécessaires à sa mise en œuvre.

Pré-requis

- Utiliser les outils numériques dans son environnement professionnel.
- Connaître les principaux processus de facturation de son entreprise.

Durée

- 7 heures - 1 journée
- Formation de 9h00 à 17h00.
- L'analyse du besoin et la tenue d'entretiens individuel peuvent permettre d'ajuster la durée effective de votre formation selon les activités et compétences professionnelles visées.

Tarifs

- Formation inter-entreprises : 450,00 € net de taxe / participant
- Formation intra-entreprise : sur devis
- Possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences de l'entreprise.

Nos équipes vous accompagnent dans l'étude des possibilités de financement de la formation. (Employeur / OPCO...)

Modalités d'accès

PUBLIC

- Dirigeants et responsables d'entreprise.
- Responsables et collaborateurs administratifs et comptables.
- Toute personne impliquée dans les processus de facturation de l'entreprise.

INSCRIPTION

- Inscription auprès de CAP Formation.
- Recueil préalable des besoins et attentes du participant et/ou de l'entreprise.
- Formation organisée selon les dates de sessions programmées ou à la demande de l'entreprise.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, chaque participant sera capable de :

- Identifier les obligations applicables à son entreprise ;
- Évaluer son niveau de préparation ;
- Identifier les actions à engager ;
- Construire une première feuille de route pour la mise en œuvre de la facturation électronique.

Contenu de formation

- Enjeux et cadre réglementaire de la facturation électronique
- Obligations des entreprises et calendrier de mise en œuvre
- Plateformes de dématérialisation, traitement et archivage des factures
- Impacts organisationnels et accompagnement des collaborateurs
- Diagnostic de préparation et élaboration d'un plan d'action

Délai d'accès

- Selon calendrier des sessions programmées ou dates définies avec l'entreprise : nous contacter.

Accessibilité & Handicap

- Notre référent « handicap » accompagne l'intégration et la mise en œuvre d'aides à la compensation du handicap afin d'optimiser le parcours de formation.
- Les besoins spécifiques peuvent être étudiés en amont de la formation afin d'adapter, lorsque cela est possible, les modalités pédagogiques et les conditions d'accueil.
- Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.

Contact : Olivier BLAITEAU capformation@capformation.net

Méthodes utilisées

La formation alterne :

- Apports théoriques et réglementaires ;
- Échanges et partage d'expériences ;
- Brainstorming et activités interactives ;
- Quiz de connaissances ;
- Étude de cas ;
- Mise en situation ;
- Utilisation de ressources et outils numériques ;
- Construction d'un plan d'action individuel ;
- Débriefing collectif

Modalités d'évaluation

- Évaluation des connaissances et des acquis au cours de la formation à travers les activités, échanges, quiz et mises en situation proposés.
- Évaluation finale à partir de la réalisation d'un plan d'action individuel « Préparer mon entreprise à la facturation électronique ».
- Le participant identifie les obligations applicables à son entreprise, évalue son niveau de préparation et définit ses premières actions prioritaires.
- Débriefing collectif en fin de formation.



Centre de formation de SAINT-HERBLAIN

Contact : LE DORIOU Gaëlle

02 28 44 32 14 - capformation@capformation.net

Maj le 04/09/2020